

**Carte des enjeux majeurs
de la trame Bleue du pays Vendômois
qui seront complétés par l'étude
du bassin Loir**

Limites administratives

Limite de communes

Milieu urbanisé

Zone urbanisée

Enjeux de la Trame Bleue

Enjeux de maintien et conservation

Réservoirs de biodiversité

Réseaux écologiques de mares

Corridors des Milieux herbacés humides

Autres enjeux

Maintien et restauration (zones sensibles à la perte d'habitat)

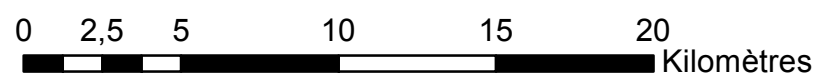
Conciliation des projets d'urbanisation et de continuité écologique

Enjeux forts de conciliation des pratiques de gestion et d'accueil de l'avifaune

Continuité écologique (L.214-17
du code de l'environnement)

Secteur à privilégier

pour le développement du réseau de mares



Sources : - BD TOPO® - IGN PARIS 2008 - Copie et reproduction interdites
- Fond de carte : (c) OpenStreetMap and contributors, Creative Commons-Share Alike License (CC-BY-SA)

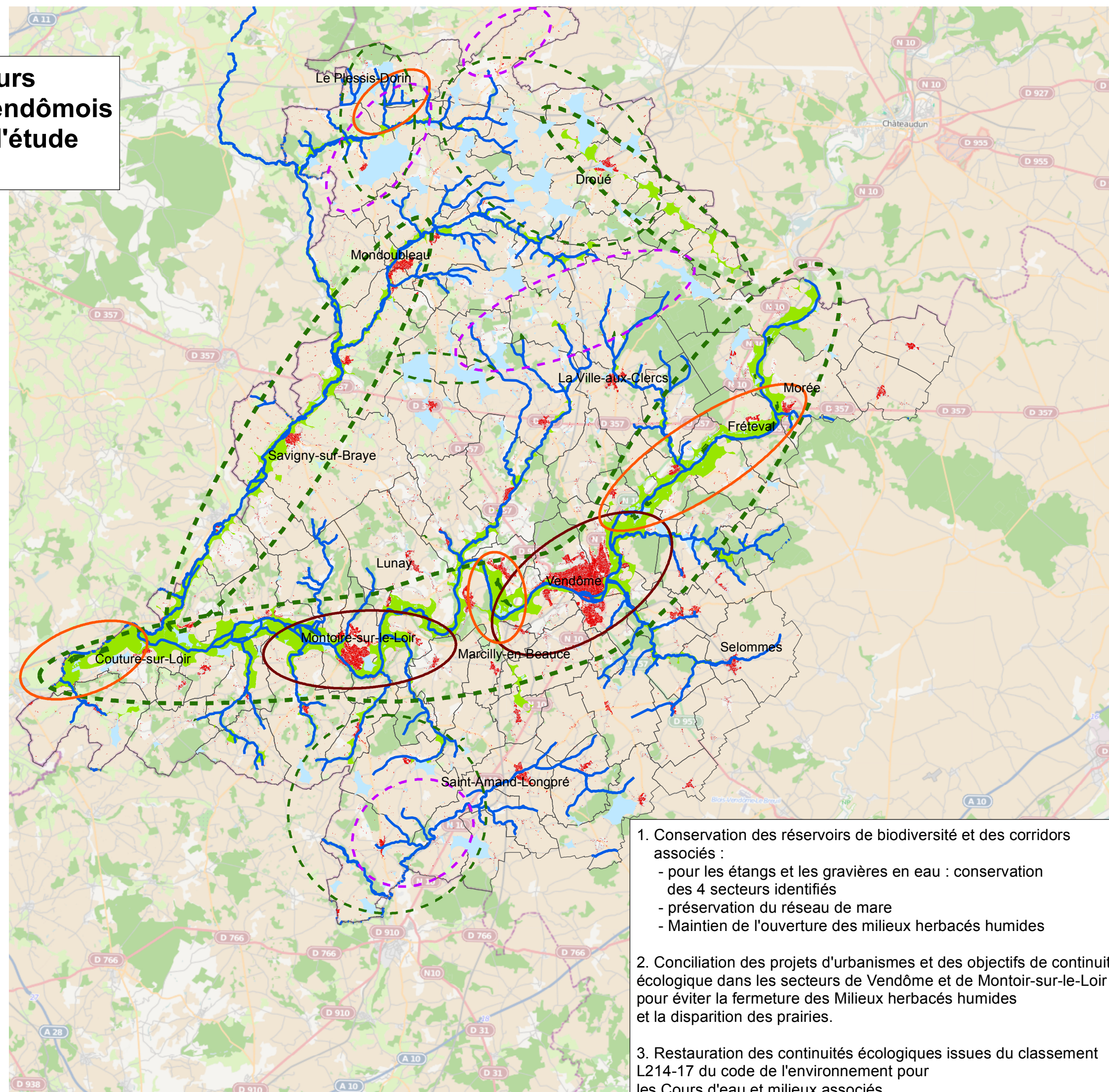
Réalisé par le CDPNE - Janvier 2013



SYNDICAT
— MIXTE —
du PAYS VENDÔMOIS



Plus qu'une Région
une chance pour les territoires



1. Conservation des réservoirs de biodiversité et des corridors associés :

- pour les étangs et les gravières en eau : conservation des 4 secteurs identifiés
- préservation du réseau de mare
- Maintien de l'ouverture des milieux herbacés humides

2. Conciliation des projets d'urbanismes et des objectifs de continuité écologique dans les secteurs de Vendôme et de Montoir-sur-le-Loir pour éviter la fermeture des Milieux herbacés humides et la disparition des prairies.

3. Restauration des continuités écologiques issues du classement L214-17 du code de l'environnement pour les Cours d'eau et milieux associés.